

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **14 (1878)**

Heft 22

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

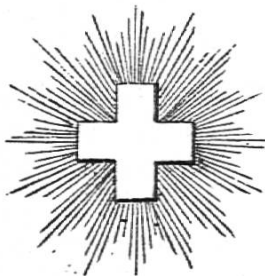
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 NOVEMBRE 1878.

XIV^e Année.



N^o 22.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Les Conférences générales des Instituteurs neuchâtelois (*suite et fin*). — Correspondances de Genève et de Berne. — Enseignement géographique à l'Exposition universelle. — Bibliographie. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Nominations. — SUPPLÉMENT. — Partie pratique.

Les Conférences générales des Instituteurs neuchâtelois, en novembre 1877.

La seconde question était : *Déterminer l'étendue de l'instruction dans les écoles publiques et fixer la limite du programme pour chaque branche.* L'importance de cette thèse saute aux yeux et avait pour le corps enseignant autre chose qu'un simple intérêt du moment ou de circonstances ; aussi chaque district a-t-il tenu à honneur de présenter son rapport sur la question mise à l'ordre du jour. Nous allons passer en revue ces compte-rendus. M. Paul Droz, du Val-de-Travers, émet l'idée que ce n'est pas tant le nombre de branches qui fait luxe, que l'extension de ces mêmes branches. On bourre l'enfant d'une quantité de choses *futiles*. (?) Le but de l'école primaire, dit le même rapport, est avant tout de lui inculquer les branches essentielles et de développer harmoniquement ses facultés. Il vaut mieux apprendre peu et bien que beaucoup et mal. M. Droz voudrait supprimer

la cosmographie, l'histoire ancienne et du moyen-âge (pourquoi pas toute l'histoire générale dont ce qu'on peut faire connaître est si peu de chose, si superficiel, si misérable). Pour l'histoire naturelle, on s'en tiendrait au livre de lecture Dussaud-Gavard.

Le rapport du Val-de-Ruz (M. Grandjean) voit un mal dans la multiplicité des branches d'enseignement, *car l'esprit perd en profondeur ce qu'il gagne en étendue*. Mais, comme le rapporteur précédent, il ne veut ou n'ose rien retrancher au programme. Seulement certaines branches pourraient être jointes aux leçons de français et de géographie.

La section du Locle (rapporteur M. Michet) ne trouve aucune branche du programme à retrancher, mais se borne à recommander de consacrer plus de temps aux branches essentielles (lecture, orthographe, composition, calcul). Abordant le programme des divers enseignements, M. Michet estime que la sphère ne peut être étudiée que d'une manière très générale. Pour l'histoire, le rapport du Locle veut s'en tenir aux grands faits de l'antiquité exposés dans un ordre chronologique. Pour l'histoire nationale, il trouve que le petit manuel de M. Daguet est la limite de ce qu'on peut faire pour l'école primaire.

La section de Boudry (rapporteur M. Gauchat) conclut comme les précédentes au maintien du programme en n'accordant qu'un temps très restreint aux branches secondaires et en se servant du livre de lecture. Mais le dédoublement par sexe et par âge est nécessaire pour empêcher une agglomération fâcheuse d'élèves et favoriserait la réalisation du programme actuel.

La section de Neuchâtel (rapporteur M. Numa-Girard) ne croit pas, comme quelques esprits chagrins, qu'il faille s'en tenir à la grammaire, la lecture, l'arithmétique et l'écriture, mais il estime qu'il y a des retranchements à faire dans l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de la sphère. Mais pas plus que le précédent, M. Girard ne demande le retranchement d'une des branches inscrites au programme. M. Girard voudrait commencer l'étude des éléments des sciences naturelles avec les élèves de l'âge de 7 ans, car comme M. Jourdain dans Molière faisait de la prose sans le savoir, ainsi fait-on de l'histoire naturelle.⁴ M. Girard trace un plan général d'étude où nous ne pouvons le suivre. Nous remarquons que pour l'histoire générale il s'en tient à l'histoire moderne et réserve avec raison en géographie, le cours de sphère pour la 6^e année de l'école primaire.

⁴ L'expression de sciences naturelles appliquée à l'école primaire est un peu ambitieuse à vrai dire; la science ne commence que quand les études sont fixées et que l'on a étudié la matière à fond. (Note de la Rédaction.)

La section de la Chaux-de-Fonds (rapporteur M. Calame) réclame des exercices plus nombreux d'élocution et de composition d'une tendance pratique et technique; elle demande également qu'on connaisse la géographie de la Suisse avant de passer à d'autres pays, et qu'on étudie l'histoire de la Suisse et l'histoire moderne plutôt que l'histoire ancienne.

Dans la discussion à laquelle ont donné lieu ces divers rapports, une grande majorité se prononce pour le maintien de toutes les branches inscrites au programme général et prend pour base le programme élaboré par les inspecteurs. Pour l'enseignement de la langue française en commençant par la lecture, plusieurs membres et l'assemblée tout entière à la fin, sont d'accord avec M. l'inspecteur Stoll pour faire l'éloge de la méthode Regimbeau qu'il faut accompagner d'un grand nombre d'exercices pour l'orthographe. Les tableaux du Père Girard ont également les suffrages de l'assemblée. En échange le livre de Renz paraît trop difficile pour les enfants.

Appelée à se prononcer sur la question des branches fondamentales et des branches accessoires, l'assemblée déclare par son vote considérer comme essentielles les trois branches suivantes : le calcul, la langue française et l'écriture.

La proposition d'admettre la géographie et le dessin au rang des branches essentielles n'est pas adoptée. L'idée d'enseigner l'histoire par exposition orale plutôt qu'avec un manuel n'est soutenue que par deux membres.

La proposition de ranger la géométrie avec l'arithmétique dans la catégorie des branches essentielles à cause de sa grande importance dans la vie pratique n'est pas admise.

La géographie, le dessin, l'histoire suisse et la gymnastique sont inscrites au nombre de branches de la seconde catégorie.

L'histoire générale, la sphère, la géométrie, le toisé, l'histoire naturelle et l'instruction civique sont déclarées appartenir à la troisième catégorie.

Les ouvrages du sexe sont, malgré leur importance pour la famille et la personne elle-même qui s'y livre, rangés dans la seconde catégorie et l'économie domestique dans la troisième. On consacrerait 4 h. au minimum et 6 au maximum à cette branche d'étude selon l'opinion des institutrices présentes à la conférence.

La discussion des questions étant épuisée, l'assemblée a entendu la lecture du rapport du Comité central de la société pédagogique. La société se compose de 107 membres. Outre les deux conférences officielles présidées par MM. les inspecteurs, chaque section a eu un certain nombre de conférences, ainsi la section

de Neuchâtel 8, celle de Boudry 6, du Val-de-Travers 9, du Val-de-Ruz 5, du Locle 5, de la Chaux-de-Fonds 5. Dans chacune de ces conférences il a été produit des travaux. Le nombre de ceux-ci est de 24 au Locle, de 18 à Boudry, de 15 à Neuchâtel, de 25 au Val-de-Travers.

Deux sujets avaient été mis au concours, c'étaient la Suisse de 1815 à 1830 et une question pédagogique à choix. Ces deux questions n'ont pas été traitées.

Un premier recueil de chants a été édité en 1872 et le compte bouclant par un boni, il est décidé d'en publier un second.

Le Jury qui avait eu à examiner un travail intitulé : *Essais poétique* et une dissertation en prose sur la poésie et l'école primaire n'avait pas été très favorable à ces essais où la poésie fait complètement défaut et ne l'avait envisagé que comme un exercice littéraire. Il a été cependant alloué à l'auteur une gratification de 90 fr. à titre de récompense pour son application.

N'oublions pas de signaler une bonne leçon d'analyse logique donnée en présence du corps enseignant par M. Renaud et que l'honorable instituteur avait fait précéder d'une étude des divers procédés d'analyses en usage, entr'autres ceux de Kampmann, Larousse et Ayer.

Notre compte-rendu n'est pas complet, mais comme il est déjà bien long et qu'il a relevé les choses essentielles, nous en resteront là en faisant des vœux pour que le corps enseignant neuchâtelois, qui vient d'affirmer encore une fois sa vitalité, l'accentue encore davantage l'année prochaine. Sur le grand nombre de travaux livrés cette année aux conférences de districts, il nous semble qu'il aurait matière à plus d'un article pour l'*Educateur*, lequel sert ou doit servir, nous croyons devoir le rappeler à ces Messieurs, d'organe au corps enseignant.

A. D.

CORRESPONDANCE

Genève. 15 octobre 1878.

La section genevoise de la société pédagogique de la Suisse romande célébrait sa fête annuelle, jeudi 26 septembre dernier. Le but de la promenade était Corsier, un beau village genevois, entouré de jardins et de vignobles, sur la rive gauche du bleu Léman, qui reflétait, ce jour-là, un ciel sans nuages.

Une séance d'environ deux heures fut consacrée à une discussion préparatoire sur les quatre questions qui feront l'objet des délibérations du congrès scolaire de Lausanne, l'été prochain.

Plusieurs sociétaires, au nombre desquels se trouvent quelques dames,

s'étant chargés de traiter ces questions dans les prochaines assemblées générales de la section, il convient de garder, pour le moment, un silence absolu sur les solutions données, comme sur les divers arguments qui les ont motivées.

La société suisse d'Utilité publique, réunie à Schwytz les 25, 26 et 27 septembre 1876, a déjà examiné alors la deuxième de ces questions. Elle lui était posée dans les termes suivants : « De l'insuffisance de l'Ecole ; des moyens de remédier à l'oubli trop fréquent des connaissances acquises au moment où le jeune homme se prépare à entrer dans la vie pratique ». M. le rédacteur de l'*Educateur*, dont les talents d'investigation sont bien connus, rendrait un grand service à ceux qui s'occupent de ces questions, s'il découvrait et publiait la réponse donnée par cette vénérable, savante et utile société.

Cette laborieuse séance fut suivie d'un banquet qui eut lieu dans la salle d'école, gracieusement ornée par M. Lambelly, régent à Corsier. On lisait sur la porte d'entrée cet engageant quatrain :

Ouvriers de l'intelligence,
Au travail souvent retenus,
Pour un instant quittez la science ;
Amis, soyez les bienvenus !

Et dans la salle :

Allons, enfants de la lumière.
Devant nos pas l'ombre s'enfuit ;
Notre devise est noble et fière :
Plus d'ignorance, plus de nuits !

Au dessert, M. Krauss, le Président dévoué de la société pédagogique genevoise, porta le toast à la patrie en termes éloquents et d'une originalité qui a bien son mérite dans ce champ où il est si difficile de trouver encore des idées neuves. M. J. Lombard, régent à Genève, se fit l'interprète de tous les convives en buvant à la prospérité de la Société pédagogique de la Suisse romande et de la section genevoise. M. Denis, régent à Plainpalais porta en excellents termes la santé des institutrices qui font partie de la société. Enfin, M. Munier, régent secondaire à Tussy, se fit l'interprète des beautés littéraires que V. Hugo a prodiguées dans son Napoléon II. Plusieurs chants patriotiques exécutés par les Dames contribuèrent aussi à la parfaite réussite de cette fête dont les sociétaires venus des différentes parties du canton, garderont tous le meilleur souvenir.

Une partie de la séance de la fête annuelle est ordinairement consacrée à la lecture des notices nécrologiques sur des collègues décédés dans l'année. Cette fois, nous n'avions heureusement à déplorer la mort d'aucun sociétaire ; mais hélas ! pareille bonne fortune ne nous sourira pas en 1879 : nous venons de perdre le régent secondaire d'Anières, M. Lambert, emporté par la fièvre typhoïde, à l'âge de 28 ans. Les funérailles ont eu lieu à Onex, son village natal. MM. Lombard et Munier, régents, et M. Vaucher, maire d'Anières, ont fait sur la tombe l'éloge de Lambert. Instituteur capable et zélé ; il emporte les plus vifs regrets de ceux qui l'ont connu.

J.-D. REY.

Berne, le 4 octobre 1878.

Monsieur le Président de la Société pédagogique neuchâteloise, aux conférences générales, Château de Neuchâtel.

Monsieur le Président,

Afin de répondre au désir qui m'en a été exprimé, je me fais un plaisir de vous adresser pour Messieurs les instituteurs neuchâtelois un certain nombre d'exemplaires du rapport présenté par le Département fédéral de l'Intérieur au Conseil fédéral sur la question de l'instruction primaire en Suisse.

Le Conseil fédéral, en décidant l'impression de ce rapport, a chargé le Département, sur sa demande, de le soumettre aux gouvernements cantonaux, aux sociétés pédagogiques et aux amis de l'instruction populaire, dans le but de recueillir les observations que les propositions qui y sont formulées pourront suggérer.

Il me sera extrêmement agréable et précieux de recevoir ausssi à cet égard les appréciations des membres du corps enseignant neuchâtelois. Comme ils pourront s'en convaincre, ce travail est la continuation des efforts qui ont abouti dans le canton de Neuchâtel à la loi de 1872, loi qui, sans être parfaite, a cependant obtenu des éloges aux expositions universelles de Vienne et de Paris, et qui marque une étape sur le chemin du progrès scolaire. C'est en pensant souvent à l'école neuchâteloise que j'ai composé mon rapport sur l'art 27 de la constitution fédérale ; j'y ai résumé entre autres les résultats des expériences faites dans ce domaine à Neuchâtel, en sorte que les membres du corps enseignant neuchâtelois y trouveront, à côté des données concernant les autres cantons, les vues déjà connues d'eux, de leur ancien collègue et de leur ancien directeur de l'Instruction publique.

Je suis heureux de saisir cette occasion pour leur présenter, ainsi qu'à vous même, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués, et j'y joins les meilleurs vœux pour la prospérité de votre société, si dévouée à la grande cause de l'école populaire.

Le chef du Département fédéral de l'Intérieur,
(signé) DROZ.

Enseignement géographique à l'Exposition universelle.

La sous-commission du jury de l'exposition universelle, en proposant une récompense pour M^{lle} Progler, institutrice à Genève, pour son mémoire sur l'enseignement géographique, a motivé sa proposition dans les lettres suivantes que nous croyons devoir reproduire.

M^{lle} Caroline Progler, institutrice à Genève, à laquelle la sous-commission propose d'accorder une distinction hors cadre, est depuis longtemps la collaboratrice assidue d'une femme bien connue en Alsace et en Suisse pour les services qu'elle a rendus à l'instruction et à l'éducation des plus jeunes enfants, M^{me} de Portugall. Elle-même s'est acquise une notoriété très méritée ; l'an dernier, elle a présenté au congrès des

instituteurs de la Suisse romande, un très remarquable rapport sur la méthode d'enseignement applicable aux salles d'asile.

Le mémoire adressé au *Manuel général* par M^{lle} Caroline Progler est un exposé très intéressant, quoique sommaire, d'une méthode dont l'auteur emprunte le principe à ces lignes de M. Michel Bréal : « D'une part, la géographie doit montrer les changements que font subir à l'homme la situation, le climat, la configuration et la nature du pays qu'il habite ; d'un autre côté, elle doit montrer les modifications que lui-même a imprimées au sol et le parti qu'il a tiré de sa demeure terrestre. Envisagée de cette façon, la géographie viendra se placer entre les sciences naturelles et les sciences historiques, participant des unes et des autres. »

M^{lle} Progler voudrait que les études géographiques ainsi comprises fussent préparées par des notions se rapportant à l'histoire naturelle. Suivant elle, c'est à cette préparation qu'il faut attribuer la supériorité des Allemands dans cette branche si importante de l'instruction. « De cinq à dix ans, dit M^{lle} Progler, ce n'est pas la description de la terre, pas même celle de son pays natal que le petit élève doit apprendre ; encore moins une kirielle de noms étrangers qui ne disent rien à son esprit et sont loin d'être la nourriture que réclame sa jeune intelligence.

Ce qu'il doit apprendre, c'est à voir, à comparer, à tirer des conclusions, à juger par lui-même. Son esprit d'observation doit être éveillé, il doit apprendre à aimer la nature qui l'entoure, et pour cela il doit la connaître. »

Arrivant ensuite à l'étude de la géographie proprement dite, M^{lle} Progler indique les trois méthodes qui existent aujourd'hui, dit-elle, pour l'enseignement de la géographie, et qu'elle appelle, d'après les Allemands, méthode analytique, méthode synthétique, méthode constructive. La méthode analytique c'est celle qui va du général au particulier ; la méthode synthétique va du particulier au général ; la méthode constructive « tient à la fois des deux précédentes ; à mesure que l'enfant acquiert de nouvelles connaissances, elle les lui fait représenter graphiquement à l'aide de reliefs, de plans, de cartes, etc. »

En réalité, ce ne sont pas trois méthodes qui s'excluent, ce sont trois manières d'enseigner qui se complètent, et M^{lle} Progler montre comment on peut les appliquer tour à tour ou parfois toutes ensemble, suivant l'âge et le degré de développement des élèves.

Le plan d'études dont elle trace les détails, degré par degré, va de la salle d'asile aux degrés supérieurs de l'instruction primaire. Supposant des conditions d'exactitude et de persévérance dans la fréquentation de l'école, qui sont, hélas ! beaucoup trop rares chez nous, il n'en est pas moins méthodique et intéressant.

On pourrait arrêter l'auteur sur quelques points secondaires par des objections peu graves. A voir l'ensemble, c'est l'œuvre d'une institutrice qui entend fort bien le problème de l'éducation, tant au point de vue théorique que dans la pratique.

L'étude de la géographie locale, en réponse à la seconde partie de la

question, a pour objet la commune de Chênes-Bougeries dans le canton de Genève et le canton suisse formant la république de Genève.

Dans la description de la commune de Chênes-Bougeries, peu propice au développement de la géographie locale, M^{lle} Progler a pris soin d'insister sur la manière dont le maître peut donner, chemin faisant, des définitions exactes des termes géographiques.

La géographie du canton est traitée un peu inégalement et se termine par un arrêt brusque ; cette dernière partie du travail a été évidemment précipitée. Cependant l'application de la méthode est bien visible ; il y a d'excellentes et heureuses indications. Le tout est conçu d'après une sage combinaison des deux systèmes analytique et synthétique décrits dans la première étude. C'est en somme une bonne esquisse de l'enseignement de la géographie locale et régionale.

Les cartes et plans, qui ne sont point l'œuvre personnelle de M^{lle} Progler, laissent beaucoup à désirer.

Quoi qu'il en soit, le mémoire de M^{lle} Progler peut marcher de pair avec quelques-uns des meilleurs qui aient été envoyés au concours, et la sous-commission est heureuse de pouvoir affirmer à une institutrice étrangère qu'elle a trouvé dans son travail autre chose que cette preuve de « bonne volonté » dont il est question dans la lettre qui accompagne son envoi.

M. Berger, inspecteur primaire à Paris.

M. Brouard, inspecteur général de l'instruction publique (instruction primaire).

M. Buisson, délégué du ministère de l'instruction publique aux expositions universelles de Vienne et de Philadelphie.

M. Cocheris, inspecteur général de l'instruction publique (instruction primaire).

M. Cortambert, Richard, géographe.

M. Courtant, agrégé d'histoire, professeur de géographie au collège Chaptal et à l'école supérieure J.-B. Say.

M. Defodon, Charles, rédacteur en chef du Manuel général de l'instruction primaire.

M. Ducoudray (Gustave), agrégé d'histoire, professeur d'histoire et de géographie à l'école normale primaire d'instituteurs de la Seine.

M. Grimout, inspecteur primaire à Paris.

M. Henriet, Louis, ingénieur, auteur du *Cours rationnel de dessin*.

M. Joanne, Adolphe, président du club alpin français, auteur de géographies départementales, etc.

M. Jost, inspecteur primaire à Paris.

M. Meissas, Gaston, géographe.

M. Pichard, inspecteur primaire à Paris.

M. Templier, Armand, directeur-gérant du *Manuel général de l'instruction primaire*.

BIBLIOGRAPHIE

Veillées du dimanche. — Nouvelles villageoises, par Germain. St-Imier, librairie Allemand-Houmard, 1878. 199 pages.

Ce volume se compose de deux nouvelles. La première est empruntée aux mœurs du Jura bernois et nous paraît une peinture fidèle, trop

fidèle même, du genre de vie de certaines sociétés plus industrielles que villageoises. Nous disons trop fidèle en ce sens que nous voudrions voir retranchées certaines expressions quelque peu ridicules en usage dans la contrée où l'on appelle *ma bergère* et *nos bergères* les jeunes filles que l'on fréquente. Il y aurait quelque remarque à faire sur le style, mais nous préférons passer à la seconde nouvelle traduite de l'allemand, de Brentano, et qui est intitulée la *Barbe démocratique*. Ce récit est plus correctement écrit que *L'horloger de Praron* et a quelque chose d'original.

Cinq planches murales d'anatomie et de physiologie élémentaire, par MM. Dussaud et Gavard (Genève et Lausanne, 1878. Chez tous les libraires).

Depuis quelques années, les sciences naturelles, l'anatomie et la physiologie font partie du programme d'enseignement secondaire, voire même primaire. Plus heureuse que les générations qui l'ont précédée, la jeunesse d'aujourd'hui apprend à connaître le monde qui l'entoure, en étudie la marche, les phénomènes, les lois et, qui mieux est, apprend à connaître les organes et les fonctions du corps humain d'une manière suffisante afin que l'élève qui quitte l'école à 15 ou 16 ans en sache assez pour se maintenir en bonne santé et suivre les règles de l'hygiène.

La tâche de l'école, chacun le comprend, n'est point d'enseigner à ses élèves l'anatomie et la physiologie, mais bien de leur inculquer les premières notions de ces deux sciences. Ces notions doivent être correctes, nettes, précises ; en outre, elles doivent être suffisantes afin de servir de base, s'il y a lieu, à des études ultérieures, et contribuer au développement général de l'individu, but que se propose l'école d'aujourd'hui.

Pour introduire cet enseignement à l'école élémentaire, il a été publié depuis quelques années, soit en France, soit en Belgique, une foule de livres, de manuels, de précis. Mais ils pèchent presque tous par les mêmes défauts. Ils sont ou incomplets ou se perdent dans des détails superflus, ou, ce qui plus souvent est le cas, renferment foule de notions inexactes.

Il y a eu cependant, reconnaissons-le, quelques essais heureux. Parmi ces derniers, nous citerons le petit cours, très résumé, très succinct de physiologie et d'anatomie publié, il y a quelques années, en tête de leur excellent livre de lecture, par MM. Dussaud, inspecteur des écoles, et Gavard, secrétaire du Département de l'Instruction publique. Mises à profit par un instituteur instruit et ayant du savoir faire, ces quelques pages suffisent pour atteindre le but que nous énoncions plus haut. Aujourd'hui, les auteurs de ce livre complètent cette heureuse tentative, en livrant à la publicité cinq planches murales d'anatomie et de physiologie. Ces planches, qui font le plus grand honneur à tous ceux qui se sont occupés de leur exécution, ont été dessinées sous la direction du Dr Lakowski, professeur à l'Université de Genève. Elles ne laissent rien à désirer sous le point de vue de la netteté et la vérité ; les planches qui

représentent le squelette, la circulation et le système nerveux sont très remarquables. — Mais ce qui nous a frappé surtout, et ce qui, selon nous, donne une grande valeur à ces tableaux, c'est que les auteurs ont eu en vue surtout le côté pédagogique d'un enseignement fort difficile avec de jeunes élèves. Evitant avec soin les dessins et tracés schématiques qui ne laissent dans l'esprit des enfants que des impressions fausses, ils ont su cependant grouper dans ces cinq planches, et cela d'une manière fort complète, tout ce qui est indispensable à un bon enseignement primaire ou secondaire et en ont fait de véritables tableaux d'intuition. Leurs prix, excessivement modique, les mettent à la portée de tous les établissements d'instruction, privés, jusqu'à ce jour d'un matériel convenable pour cet enseignement, car, sauf quelques collections allemandes incomplètes, nous ne possédons que des atlas fort chers, publiés en vue de l'enseignement universitaire ou les préparations d'Aujoux, plus chères encore. Nous apprenons que MM. Dussaud et Gavard publieront, d'ici à un mois, une édition réduite de ces planches, édition que son petit format et son prix surtout (1 fr. 75 c. au maximum) permettront de mettre entre les mains de chaque élève. Nous souhaitons le meilleur succès à cette double publication et nous espérons, avant peu, la voir introduite dans toutes nos écoles. C. PROGLER.

La librairie Mignot, à Lausanne, aurait raison de se plaindre de nous qui n'avons jamais dit un mot de ses publications assez variées autant que nombreuses et intéressantes. La littérature de la jeunesse est représentée dans cette galerie par une série d'ouvrages, les uns de longue haleine comme *Bessie à l'Ecole*, traduit de l'anglais par M^{me} Rémy, ou la *Boîte chinoise* de M^{me} Delauney, ou de dimension moindre, comme *Vouloir c'est pouvoir*, de Louise Autran, *Brin de Trèfle* traduit de M^{me} Wildermouth, *Lisette*, par M^{me} Prentis, *Rose Michel*, par M^{lle} Tabarié. *Setma*, la captive turque, les *Etrennes du vieux Pasteur* ou l'*Orpheline de Saverdun*, par M^{lle} Lydia Branchu. C'est toute une bibliothèque de l'enfance. Mais les adultes n'ont pas été oubliés. *Les Petits hommes* de miss Alcott, traduits librement de l'anglais par M^{me} Mignot-Delessert, charment les grandes personnes comme les plus petites. Le volume *Foi, Espérance*, d'Oyex-Delafontaine, est encore un de ces bons livres d'éducation et de morale populaires qu'on voudrait voir répandre et qui unissent l'agréable et l'utile. Aux contes et aux romans, la librairie Mignot unit des récits biographiques comme la *Vie de Benjamin Franklin*, par Levray, que nous avons lu avec un véritable plaisir, comme un excellent résumé de biographie. Citons encore en histoire *Slaves et Turcs*, traduit librement de l'anglais de M^{me} St-Hubert, qu'on peut lire avec agrément et fruit même après le beau volume de M. Alfred Gilléron et intitulé *Grèce et Turquie*. A propos de ce dernier livre, à la fois remarquable comme tableau de mœurs et livre d'érudition (n'en déplaise aux aristarques de la *Gazette d'Iéna*) nous apprenons à nos lecteurs qu'en vertu d'arrangements particuliers avec l'éditeur, la librairie Sandoz peut livrer le volume de *Grèce et Turquie* de notre ami et collaborateur Gilliéron au prix de 2 fr. 50 cent. au lieu de 4 francs. A. D.

PARTIE PRATIQUE

DICTÉE

Les premières lectures ¹.

(d'après George Sand.)

Je suis — c'est un bibliophile ² qui parle — je suis de ces gens, insensés peut-être, mais à coup sûr fort rares, pour qui la connaissance d'un livre, quels qu'en soient d'ailleurs la forme et le fond ³, peut devenir un véritable événement ⁴ moral. Le peu de bons ouvrages que j'ai lus ⁵ depuis que j'existe a développé le peu de bonnes qualités que l'on s'est plu à me reconnaître. Je ne sais ce qu'auraient produit en moi de futilles lectures, fût-ce ⁶ même celle d'un mauvais livre ; je n'en ai point fait, ayant eu le bonheur d'être bien dirigé dès mon enfance. Il ne me reste donc, à cet égard, qu'une impression, un souvenir cher, vif et durable ⁷.

Un livre a toujours été pour moi un ami, un conseil, un consolateur éloquent et calme ⁸, dont je ne voulais pas de sitôt épuiser les ressources, et que je gardais pour les occasions favorables. Oh ! quel est celui de nous qui ne se rappelle avec de vraies délices les premiers ouvrages qu'il a dévorés ou savourés ? La couverture d'un bouquin ⁹ poudreux, que vous revoyiez ¹⁰, après une longue absence, sur les rayons d'une armoire oubliée, ne vous a-t-elle jamais retracé les gracieux tableaux de vos jeunes années ? N'avez-vous pas cru voir surgir devant vous la grande prairie baignée des rouges clartés du soir, lorsque vous le lûtes pour la première fois ?

Quant à moi, je revois toujours le vieil ormeau et la baie qui m'abritaient ; le fossé dont le revers me servit, maintes ¹¹ fois, de lit de repos et de table de travail, tandis que la grive chantait la retraite à ses compagnes et que la cornemuse du vacher se perdait dans l'éloignement ¹². Que la nuit tombait vite sur ces pages divines ! que le crépuscule faisait cruellement flotter les caractères sur les feuilles pâlissantes ! C'en est fait, les agneaux bêlent, les brebis sont arrivées à l'étable, le grillon prend possession des chaumes de la plaine ; les formes des arbres s'effacent dans le vague de l'air, comme tout à l'heure les caractères sur le livre ; le chemin est pierreux, l'écluse est étroite et glissante, la côte rude... Il fallait enfin, de crainte qu'il ne m'arrivât malheur, m'arracher à mes douces émotions. Mais j'avais beau faire, je rentrais toujours trop tard, le souper ¹³ était commencé, et je devais subir les douces gronderies de la grand'mère, inexorable sur l'étiquette ¹⁴.

EXPLICATIONS. — ¹ Dictée faite aux examens d'Etat, à Neuchâtel, le 19 octobre dernier. Comme elle ne renferme pas de grandes difficultés, le résultat a été des plus satisfaisants. Un aspirant l'a écrite sans faute aucune ; une aspirante a fait une demi-faute ; bon nombre, une, deux et trois fautes, et le maximum a été de six. L'épreuve d'orthographe n'a été pour personne un échec à l'obtention du brevet de premier degré. ² Du grec : *biblios*, livre, et *philos*, ami ; celui qui aime et recherche les livres pour les lire et les méditer ; ne pas confondre avec *bibliomane*,

qui a la manie des livres, surtout des livres rares, des belles éditions, qu'il paye quelquefois un prix exorbitant, pourquoi pour les placer uniquement sur les rayons de sa bibliothèque. — ³ Sans s ; on écrit *fonds* que dans les expressions : *fonds de terre*, *fonds de magasin*, *fonds de malice*, etc. ; jamais dans les expressions de *fond en comble*, à *fond*, *faire fond* sur quelqu'un (= compter, placer sa confiance). — ⁴ Malgré l'accent aigu que l'Académie maintient dans la dernière édition de son Dictionnaire, il faut prononcer *é-vè-ne-man*. En revanche *avènement* s'écrit avec l'accent grave. A propos des accents écrits il règne une véritable anarchie dans l'œuvre de l'Académie contre laquelle protestent depuis longtemps beaucoup de bons esprits. Ainsi Littré dit, à propos du mot, *assidûment* : « On remarquera l'accent circonflexe que met » l'Académie, tandis qu'elle n'en met ni à *absolument*, ni à *ambigument*. » Il vaudrait mieux qu'elle suivit un système et qu'elle mît partout l'accent ou qu'elle le supprimât partout. » ⁵ Quoiqu'en puissent penser certaines personnes, il est encore utile de connaître les règles relatives aux mots *peu*, *quelque*, *même*, *tout*, puisque les bons auteurs, comme on le voit, emploient souvent ces expressions. — ⁶ Cet imparfait du subjonctif a été généralement bien écrit, mais quelques-uns l'ont mis au pluriel, comme si l'on faisait *les lectures* d'un livre. — ⁷ Ces adjectifs doivent être au singulier, car leurs substantifs correspondant sont synonymes. — ⁸ Vieux livre dont on fait peu de cas ; de l'allemand *Buch* livre, tandis que *bouquin*, vieux bouc, satire, vieux lièvre, lièvre mâle, lapin mâle, etc., vient de *bouc*, mâle de la chèvre. — ⁹ L'imparfait est demandé par le passé indéfini de la proposition principale. Au singulier on dirait : « que tu revoçais » et non : « que tu revois ». Plusieurs aspirants ont mis l'indicatif, et, malgré l'opinion contraire de quelques membres du jury, la majorité s'est prononcée pour qu'on comptât la faute. — ¹⁰ On écrit *mainte fois* ou *maintes fois*. — ¹¹ Exemple frappant de métonymie prenant la cause pour l'effet. — ¹² On écrit indifféremment *souper* ou *soupé* (Littré). — ¹³ Proprement, cérémonial de cour ; par extension, formes cérémonieuses dont les particuliers usent entr'eux. Marmontel a dit quelque part : « Moquons-nous de l'étiquette et du sot qui l'inventa » — mais le conseil n'est pas à suivre. — ¹⁴ L'auteur de la dictée proposait d'y ajouter encore l'alinéa suivant, retranché par le jury, qui envisagea l'épreuve d'une longueur suffisante : « Heureux » temps ! ô ma vallée noire ! ô Corinne ! ô Bernardin de Saint-Pierre ! ô » l'Iliade ! ô Millevoye ! ô Atala ! ô les saules pleureurs de la rivière ! ô » ma jeunesse écoulée ! ô mon chien fidèle, qui n'oubliait pas, lui, l'heure » des repas et qui répondait au son lointain de la cloche par un doulou- » reux hurlement de regret et de gourmandise, heureux temps, jours » d'extase sublime, vous seriez-vous envolés pour jamais ? » A. B.

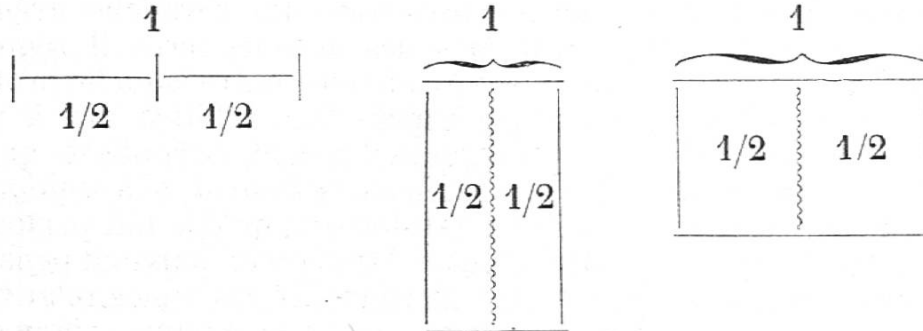
ARITHMÉTIQUE.

(Degré inférieur.)

Les fractions. — La demie.

Nous avons déjà dit quel est le programme de M. Grube : 1^{re} année, les nombres de 1 à 10 ; 2^e année, les nombres de 10 à 100 ; 3^e année,

les nombres au-dessus de 100 ; 4^e année, les fractions. — Comme pour les nombres entiers on rapporte tous les nombres à l'unité, dit M. Grube, il faut faire la même chose pour les fractions, et suivre pour celles-ci une marche analogue à celle suivie pour les nombres entiers : I. Intuition de la fraction : a) en la mesurant avec d'autres quantités ; b) en la comparant à d'autres quantités ; c) en la combinant avec d'autres quantités. — II. Applications : les quatre opérations fondamentales.



(On peut aussi se servir du cercle.)

En partageant l'unité (= un entier) en deux parties égales, j'obtiens deux demies.

La demie est une des deux parties égales dans lesquelles j'ai partagé l'entier.

$$1 : 2 = 1/2 \text{ ou } 1/2 \times 1 = 1/2.$$

$$1/2 + 1/2 = 1.$$

$$1 \times 1/2 = 1/2, 2 \times 1/2 = 1.$$

$$1 - 1/2 = 1/2.$$

$$1/2 : 1/2 = 1, 1 : 1/2 = 2 \text{ (dans 1, } 1/2 \text{ est contenue 2 fois).}$$

a) Si $1 : 2 = 1/2$, $2 : 2 = 2/2$, $3 : 2 = 3/2$, $10 : 2 = 10/2$, $100 : 2 = 100/2$, etc.

aa) $1/2 + 1/2 = 1$, $1 + 1/2 = 1 \frac{1}{2}$, $2 + 1/2 = 2 \frac{1}{2}$, etc.

$$1 \frac{1}{2} + 1/2 = 2, 2 \frac{1}{2} + 1/2 = 3, 12 \frac{1}{2} + 1/2 = 13, \text{ etc.}$$

$$1 \frac{1}{2} + 1 \frac{1}{2} = 3 \text{ (car } 1 \frac{1}{2} + 1/2 = 2 + 1 = 3 \text{ ou } 1 + 1 = 2, 1/2 + 1/2 = 1, 2 + 1 = 3), 5 \frac{1}{2} + 1 \frac{1}{2} = 7, \text{ etc.}$$

$$7 \frac{1}{2} + 8 = 15 \frac{1}{2}, 7 \frac{1}{2} + 8 \frac{1}{2} = 16, \text{ etc.}$$

bb) $2 \times 1/2 = 2/2 = 1$, $3 \times 1/2 = 3/2 = 1 \frac{1}{2}$, $10 \times 1/2 = 10/2 = 5$, $17 \times 1/2$, etc.

$$1 \times 1 \frac{1}{2} = 1 \times 3/2 = 1 \frac{1}{2}, 2 \times 1 \frac{1}{2} = 2 \times 3/2 = 6/2 = 3, 3 \times 1 \frac{1}{2} = 3 \times 3/2 = 9/2 = 4 \frac{1}{2} \text{ (ou } 3 \times 1 = 3, 3 \times 1/2 = 3/2 = 1 \frac{1}{2}, 3 \times 1 \frac{1}{2} = 4 \frac{1}{2}) \text{ etc.}$$

$$6 \times 15 \frac{1}{2} = 6 \times 15 + 6 \times 1/2, \text{ etc.}$$

$$\text{Si } 1/2 \times 1 = 1/2, 1/2 \times 6 = 6/2 = 3, 1/2 \times 9 = 9/2 = 4 \frac{1}{2}, \text{ etc.}$$

cc) $1 - 1/2 = 1/2$, $2 - 1/2 = 1 \frac{1}{2}$ (car $2 = 1 + 1$; $1 - 1/2 = 1/2$, $1 + 1/2 = 1 \frac{1}{2}$), $3 - 1/2 = 2 \frac{1}{2}$ (car $3 = 2 + 1$; $1 - 1/2 = 1/2$, $2 + 1/2 = 2 \frac{1}{2}$), etc.

$$2 - 1 \frac{1}{2} = 1/2, 6 - 4 \frac{1}{2} = 1 \frac{1}{2} \text{ (car } 6 - 4 = 2, 2 - 1/2 = 1 \frac{1}{2}), 9 - 3 \frac{1}{2}, \text{ etc.}$$

$$3 \frac{1}{2} - 2 \frac{1}{2} = 1 \text{ (} 3 - 2 = 1, 1/2 - 1/2 = 0 \text{ ; ou : } 3 \frac{1}{2} - 2 = 1 \frac{1}{2}, 1 \frac{1}{2} - 1/2 = 1), 8 \frac{1}{2} - 4 \frac{1}{2} ? \text{ etc.}$$

dd) $1 : 1/2 = 2$ (car $1 = 2/2$, $2/2 : 1/2 = (2 : 1) 2$ (fois).
 $4 : 1/2 = 8$ (car $4 = 8/2$, $8/2 : 1/2 = 8$, ou $1 : 1/2 = 2$, $4 : 1/2 = 4 \times 2 = 8$), etc.
 $1 1/2 : 1/2 = 3/2 : 1/2 = (3 : 1) = 3$. $9 1/2 : 1/2 = 19$, etc.
 $6 : 1 1/2 = 12/2 : 3/2 = 12 : 3 = 4$. $10 1/2 : 3 1/2 = 21/2 : 7/2 = 21 : 7 = 3$, etc. (A suivre.)

Degré intermédiaire.

Solutions des problèmes, page 316. — 20. 183 hl.

21. 50 kg. coûtent: froment, fr. 16 — seigle, fr. 12,92 — orge, fr. 10,56 — avoine, fr. 6,75.

PROBLÈMES.

22. De fr. 125 $\frac{5}{4}$, A reçoit le tiers moins fr. 1,50 ; B reçoit le quart plus fr. 12,75 ; C reçoit le reste. Combien reçoit chacun et combien celui qui reçoit le moins, reçoit-il de moins que chacun des deux autres ?

23. Colomb a découvert l'Amérique le 12 octobre 1492. Combien de temps s'est-il écoulé dès lors jusqu'aujourd'hui (15 novembre 1878) ?

24. L'Elbe a une longueur de 1165 kilom. Le Jourdain a $\frac{1}{4}$, l'Oder $\frac{5}{4}$, le Weser $\frac{7}{16}$ et le Danube $2 \frac{5}{8}$ de la longueur de l'Elbe.

Quelle est la longueur de chacun de ces fleuves ?

Degré supérieur.

Solution du problème XVI, page 316. — La première offre surpasse, au moment de la vente, la seconde de 75 fr. 60.

Surface du rect. = 67^a,32.

1^{re} offre = 3029 fr. 40.

2^e offre = 3769 fr. 92, dans 5 ans, ce qui vaut au moment de la vente (d'après la formule $s = c (1,05)^5$) 2953 fr. 80. — Au bout de 5 ans, la somme de 3029 fr. 40 vaudrait (intérêts composés) 3866 fr. 36, c'est-à-dire 96 fr. 44 de plus que la seconde offre. Or, ces 96 fr. 44 sont la somme provenant de 75 fr. 60 placés à int. comp. pendant 5 ans, au 5 $\frac{0}{100}$. — Reçu une bonne solution de MM. Ch. Colomb, Chaux-de-Fonds ; A. Pilet et Henri S.

Solution du problème XVII, page 333. — 25 Dl. de froment et 14 Dl. de seigle.

PROBLÈME XVIII. Un épicier achète 2 barils d'huile contenant chacun 120 litres à 165 fr. l'hectolitre ; il paie en outre fr. 0,05 de frais par litre et subit un déchet estimé à fr. 2,50 par baril. Il revend cette huile fr. 2,05 le kg.; quel est son bénéfice, sachant qu'un litre d'huile pèse 900 grammes ? (Canton de Moret, France, certificat d'études, 1878.)

ALGÈBRE.

PROBLÈME XII. — Un train, faisant 20 km. à l'heure, part de la station A pour la station B à 4 h. du matin. Un autre train, faisant 15 km. à l'heure, part de la station B pour la station A à 6 h. 10 m. du matin. Ils se sont croisés à 30 km. du milieu du parcours, entre ces deux stations. On demande à quelle heure chaque train arrivera à sa destination.

Proposé par M. A. Besson-Corboz.

Pour le prob. : Trois amis, etc., page 334, on demande aussi la solution sans algèbre.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Le Département a nommé une commission pour étudier l'exposition¹. Il a, de plus, acheté plusieurs des collections exposées pour le petit musée d'objets d'enseignement qu'il va établir pour l'instruction des instituteurs et celle des autorités scolaires elles-mêmes.

La direction des écoles normales a également fait plusieurs acquisitions, celle, entre autres, de la collection Schenck (histoire naturelle) exposée par M^{lle} Progler. Le comité de l'exposition, avec le produit de l'exposition, a pu acheter un certain nombre d'instruments de physique dont il a fait cadeau aux écoles normales, en reconnaissance des services rendus par les élèves pour l'organisation de l'exposition.

L'organisateur de l'exposition n'a pas été oublié! Une réunion des membres du corps enseignant, qui a eu lieu à Beau-Séjour, a eu le plaisir d'offrir à M. Reitzel un souvenir bien mérité au nom des instituteurs vaudois.

La commission nommée pour l'exposition de l'année prochaine a repris l'idée de faire une exposition de travaux d'élèves, auxquels le comité-directeur de la société romande avait fini par renoncer².

Communication d'un instituteur vaudois.

— On nous écrit que M. Louis Gaussen a fait il y a deux ans, à Genève, une proposition tendant à fonder une société protectrice des animaux qui s'étendrait à toute la Suisse, M. de Budé en a fait la proposition à Aarau mais sans aboutir. Sur la proposition du même, M. Gaussen, la société genevoise a décidé de s'adresser à la société de navigation du Léman, et de remettre aux capitaines les publications de la société. Cette proposition a été adoptée et mise à exécution. On désirerait qu'il en fut fait autant par la société neuchâteloise.

NEUCHÂTEL. — M. Placide Bise, professeur à l'école industrielle du Locle, a été nommé directeur de cette école, et M. Porchat, instituteur, maître principal ou directeur de l'école primaire, tous deux en remplacement de M. Barbezat, appelé à la direction des écoles municipales de Neuchâtel.

— Un nouveau congé a été accordé à M. le professeur Ayer, dont

¹ La Commission de l'exposition est composée de MM. Bauty, secrétaire en chef du Département de l'instruction publique, Roland, Dupuis et Duflon, inspecteurs des écoles, Colomb, président de la société des instituteurs et Reitzel, l'organisateur dévoué de l'exposition de Lausanne.

² Le motif le plus sérieux allégué contre l'exposition des travaux d'élèves, c'est l'impossibilité de garantir la sincérité des travaux, *quelque mesure qu'il soit prise à cet effet*. La question pourrait faire l'objet d'une discussion dans toutes les règles et qui aurait sans doute pour effet l'abandon d'une exhibition qui favorise les *habiles* au détriment de ceux qui vont loyalement en besogne. On connaît des localités où les travaux d'élèves des deux sexes ont occupé des familles entières, à la plus grande gloire du charlatanisme, et l'instituteur ou l'institutrice laissait faire, ne voulant ou ne pouvant pas s'y opposer. (Note de la Rédaction.)

l'état de santé exige des ménagements et un séjour dans le midi. Comme recteur de l'académie, M. Ayer est suppléé par M. Vielle, vice-recteur, en attendant la nomination d'un nouveau recteur, qui se fera en décembre.

GENÈVE. — Dans la vaste et magnifique salle de gymnastique du quartier de Rive, fréquentée tour à tour par les garçons des écoles primaires, les élèves du collège et la société dite *des vieux gymnastes*, se trouvent deux inscriptions qui, par leur à-propos, leur concision énergique, comme par le sentiment patriotique qui les a dictées, méritent de trouver une place dans l'*Educateur*.

Sur l'un des côtés d'une planche suspendue au milieu de la salle on lit :

« Dans nos jeux et dans nos travaux,
Point de vaincus, point d'adversaires;
Mais de pacifiques rivaux :
Quelques-uns vainqueurs et tous frères. »

Et sur l'autre côté :

« Fils de la liberté, gardez bien votre mère,
Pour être libres, soyez forts;
La République au cœur austère.
Réclame en son culte sévère
Les vertus de l'âme et du corps. »

— Vendredi dernier, dans le salon Weyglin, les régents du collège de Genève célébraient une véritable fête de famille. Tous s'étaient réunis dans une même pensée pour offrir à leur Principal, M. L. Rochat, un témoignage de leur sincère affection. Ils lui ont remis un magnifique plat d'argent, sur lequel était gravée l'expression de leurs sentiments. La soirée fut des plus gaies; les chants alternèrent avec les toasts. Détail à relever : les maîtres n'ont point oublié de « boire à la santé de leurs élèves. » (Communication de M. Rey.)

NOMINATIONS

Vaud. — Ecoles normales. M. Ott, Henri, maître de calligraphie. Ecole secondaire de Villeneuve. M. Charles-Edouard Porret (brevet neuchâtelois).

Enseignement primaire. Brevets de 1878. — Mlles Aïce Falquier, Fenalet. Adrienne Matthey, Solliat. Mathilde Matthey, La Vraconnaz, Ste-Croix. Louise-Emma Lugrin, Cremières. MM. Cavin, Boussens. Paul Drapel, Cullayes. Louis Luquiens, Poliez-le-Grand (réf.).

Mutations. — Mlles Htte Magnin, Rossenges. Elise Pouly, Châtel (Bex). Sophie Regamey, Baulmes (éc. enf.). Lina Varidel, Pomy (éc. enf.). M. François Durussel, Clarmont.

Régents non brevetés. MM. Auguste Fiaux, Corrençon. Constant Gilliéron, Ussières. Jules-E. Flaction, Etagnières (réf.).

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.

Nous commençons la série des articles de M. Em. Favez sur l'enseignement de la composition, en reproduisant une partie de ceux qui ont paru en 1865, 1866 et 1867; de cette manière, tous les abonnés du journal posséderont ce travail au complet.

Dans plusieurs articles, l'*Educateur* a fait ressortir l'importance de la composition, qu'il envisage avec raison comme le complément de l'instruction élémentaire.

En effet, dans nos écoles primaires, il arrive souvent que certains élèves acquièrent une connaissance même assez relevée de l'*orthographe* proprement dite et de la grammaire; ils écrivent sous dictée très correctement, mais si vous voulez les examiner au point de vue de la *composition*, vous découvrirez alors une déplorable insuffisance, ils n'entendent rien au développement logique des idées, ils ignorent absolument l'art de diviser un sujet et de traiter ses diverses parties.

Peu d'entre eux, lorsqu'ils sont entrés dans la vie active, se perfectionnent sous ce rapport, parce que leurs occupations, le plus souvent matérielles, ne les dirigent pas vers le développement intellectuel qu'ils devraient acquérir pour sortir de cet état d'insuffisance.

Il est facile de conclure que dans nos écoles on a continué à suivre la *vieille route*, c'est-à-dire qu'on s'est occupé uniquement de l'*orthographe* et fort peu des exercices de rédaction; on a fait apprendre *par cœur la grammaire* aux élèves, même aux plus jeunes; on a *dicté force thèmes*, et on a laissé de côté la chose essentielle : l'*étude de la proposition et les exercices de composition*.

Dans la pratique, l'enseignement de la composition est la *pièce d'achoppement* de nos écoles primaires, et chaque jour on entend déplorer la faiblesse des élèves sur cette partie si importante. Elle est, en effet, d'une importance majeure, car c'est en quelque sorte le *dernier mot*, le *résumé* de l'étude que l'on a faite de la langue maternelle. Comment donc expliquer la quasi-insuffisance que l'on remarque presque partout et le laisser-aller, je dirai presque le dégoût que montrent nos instituteurs pour les leçons de composition?

La raison en est simple et naturelle : de toutes les leçons, celles de composition sont, sans contredit, les plus pénibles et les plus difficiles à donner.

On a peu cherché à simplifier cet enseignement; on n'a vu qu'un moyen : *donner un sujet et abandonner l'enfant à lui-même*.

Le résultat d'une pareille méthode ne peut-être que mauvais. Quelques élèves bien doués viennent à bout de produire des compositions susceptibles d'être corrigées; mais la grande masse ne produit, la plupart du temps, que des factums inimaginables, et le pauvre instituteur se voit tout à coup à la tête d'un travail immense, celui de corriger tout ce fatras. Voilà la grande épine. Je suppose qu'il vienne à bout de sa tâche, qu'il rende à chacun sa composition exactement corrigée, à quoi

cela servira-t-il encore ? Les $4\frac{1}{2}$ des élèves ne compareront pas leur travail avec les corrections du maître ; celui-ci, quelque envie qu'il puisse en avoir, ne pourra expliquer à chacun les fautes qu'il a faites, car le temps lui manquerait pour cela ; toute cette besogne n'est donc en résultat que du temps perdu !

Je veux essayer de mettre ma pierre à l'édifice en indiquant une marche simple, naturelle, pratique, qui permettra au maître de faire avec ses élèves, quel qu'en soit le nombre, des exercices fréquents de rédaction, sans avoir encore, après ses écoles, un travail immense et fatigant : celui de corriger, comme je le disais, tout un fatras.

Il est bien entendu, qu'avant d'arriver à ces exercices écrits, les élèves sont censés avoir été préalablement préparés par de nombreux exercices d'intuition, par des récits oraux ; ils doivent aussi connaître les parties de la *proposition*, les *propositions principales* et les *subordonnées* etc.

Je dirai encore qu'on ne doit pas abandonner l'enfant dans cet enseignement, comme on le fait si souvent. Il faut le conduire comme par la main, et ce n'est que peu à peu qu'on le laissera marcher tout seul. — Si l'on donne à l'élève un sujet, sans indications, sans directions, il ne saura pas commencer, ni trop que dire ; il aura bien des idées, mais ne saura pas les classer.

L'ordre donne de la place et fait gagner du temps. Dans l'enseignement de la composition, cela est vrai aussi : l'ordre donne des idées et ceci est un point capital.

Cela dit, qu'il me soit permis d'exposer, avec quelques détails, la méthode que je conseille, et de donner, pour mieux me faire comprendre, l'exemple d'une ou deux leçons de composition aux commençants.

DESCRIPTION SUCCINCTE

SUJET : *Le tableau noir.*

ANALYSE DU SUJET.

Le Maître. (s'adressant à toute la classe).

Qu'est-ce que le tableau noir ?

Les Elèves. C'est une grande planche peinte en noir.

M. Que fait-on sur le tableau noir ?

E. On écrit avec de la craie blanche.

M. Où trouve-t-on le tableau noir ?

E. Dans la classe.

M. Qui est-ce qui écrit sur ce tableau ?

E. Le Régent.

M. Qu'écrit-il ?

E. Les mots que tous les élèves doivent lire

M. Comment les écrit-il ?

E. En grands caractères.

M. Que fait-il quand tous ont lu ?

E. Il efface les mots.

M. Avec quoi ?

E. Avec une éponge.

M. Que fait-il après avoir effacé ?

E. Il écrit d'autres mots.

M. N'écrit-il jamais que des mots ?

E. Il écrit quelquefois une règle d'arithmétique que tous les élèves doivent copier.

M. N'y a-t-il qu'un seul tableau noir dans la classe ?

E. Il y en a quelquefois deux.

M. Que fait-on du second ?

E. On y trace de longues lignes qu'on appelle des portées.

M. A quoi servent ces lignes ?

E. Elles servent à écrire les notes.

M. Quelles notes ?

E. Celles des cantiques (des chants) que les enfants doivent chanter à l'école.

M. A qui le tableau noir est-il très utile ?

E. Il est très utile aux enfants.

M. Que doivent faire les enfants ?

E. Il faut qu'ils regardent attentivement ce que le régent écrit sur ce tableau.

M. Qu'arrive-t-il s'ils ne le font pas ?

E. S'ils ne le font pas, ils resteront ignorants pendant toute leur vie.

Le Maître adresse toutes ces questions aux élèves et d'autres encore, s'il le juge nécessaire, pour amener les réponses.

Les principales questions, celles qui divisent réellement le sujet, sont inscrites sur le tableau à mesure qu'elles se présentent, et leur ensemble forme *le plan de la composition*. Nous écrivons donc ce qui suit sur le tableau noir.

Plan.

1° Qu'est-ce que le tableau noir ?

2° Où le trouve-t-on ?

3° Qui est-ce qui écrit sur ce tableau ?

4° N'y a-t-il qu'un seul tableau noir dans la classe ?

5° A qui le tableau noir est-il utile ?

Chaque élève copie ce plan, après quoi l'on passe à la rédaction de la composition ; pour cela on reprend chacune de ses parties et on la développe selon la série des questions, en faisant rédiger les élèves eux-mêmes.

Le Maître dirige, rectifie, écoute toutes les phrases qui lui sont présentées par les élèves, à tour de rôle, enfin *il indique la meilleure ; l'élève qui l'a présentée la dicte à haute voix et toute la classe écrit sous cette dictée.*

Quand on a parcouru toute la division du plan, la composition est achevée, et il ne reste plus, aux élèves, qu'à la mettre au net, après avoir corrigé les fautes d'orthographe.

Développement.

LE TABLEAU NOIR.

1° Le tableau noir est une grande planche peinte en noir, sur laquelle

on écrit avec de la craie blanche ; 2° il y a un tableau noir dans toutes les classes ; 3° et le régent y écrit en grands caractères les mots que tous les élèves doivent lire ou copier. Quand tous ont lu ou copié, le régent efface les mots avec une éponge et en écrit d'autres ; ou bien, quelquefois, il écrit ? une règle d'arithmétique que tous doivent copier ; 4° il y a souvent deux tableaux noirs dans une classe ; sur le second on trace des lignes qu'on appelle des portées, et qui servent à écrire les notes des cantiques que les enfants chantent le matin avant de commencer les leçons ; 5° le tableau noir est très utile aux enfants ; il faut qu'ils regardent attentivement ce que le maître y écrit, car s'ils ne le font pas, ils resteront des ignorants.

Ces leçons sont très-attractives pour les élèves, et, en résumé, ne donnent pas trop de peine au régent.

Elles ont l'avantage de développer l'enfant, de le stimuler, car il aime à donner des réponses et il réfléchit pour cela.

On comprend qu'avec le développement des élèves, l'analyse des compositions se simplifie, le plan se fait plus facilement et qu'enfin les aînés arrivent à faire seuls l'analyse d'un sujet et peuvent en dresser le plan et le développer sans le secours du maître.

Ordre des matières à suivre pour l'enseignement de la composition dans les écoles primaires.

Première année :

1° *Description* d'objets d'école, de meubles, de plantes utiles, d'animaux connus des élèves.

2° *Comparaison* entre deux objets ; ressemblances ; différences.

Deuxième année :

3° *Narrations.*

4° *Fables* à mettre en prose.

Troisième année :

5° *Lettres de commerce* (d'affaires).

6° *Correspondances particulières*¹.

Dans les narrations, les fables et les lettres, on donnera, comme *plan*, les principaux *jalons* du sujet, ou le *sommaire*, et l'on suivra exactement la même marche que celle qui est indiquée dans la description qui précède.

Chaque exercice écrit devra *toujours* être précédé d'un exercice *oral*, *questions*, *récits* ou *lecture* d'un morceau ; il importe que les élèves connaissent parfaitement leur sujet sous toutes ses faces.

Comme exercice d'application et pour habituer peu à peu les élèves à composer *seuls*, le maître leur donnera, en dehors de la leçon ordinaire, un sujet à traiter, soit en classe, soit à domicile. A cet effet il désignera chaque fois quelques élèves (4 ou 5), à tour de rôle, chargés de lui présenter un travail sur le sujet donné.

¹ Les élèves devront être exercés à l'art de plier une lettre d'une manière convenable et d'écrire l'adresse selon les règles de l'usage.

Un autre exercice excellent consiste à faire rendre compte, dans la leçon suivante, du sujet traité par écrit dans la leçon précédente ; cet exercice oral est fort important, car il faut habituer l'enfant non-seulement à écrire, mais aussi et surtout à *parler*. Ainsi, tout exercice écrit devra être précédé et suivi d'un exercice oral.

Je pourrais m'étendre bien davantage, mais comme je m'adresse à des instituteurs, je pense avoir été compris.

Je recommande beaucoup à l'attention de mes collègues la méthode que je viens d'exposer très brièvement. S'ils la suivent avec confiance et courage, ils n'auront plus d'interminables corrections à faire après les leçons ; de plus ils ne tarderont pas à s'apercevoir des plus heureux résultats. L'expérience m'autorise à le leur promettre avec assurance, sans crainte d'être démenti.

Deuxième exemple.

SUJET : La chèvre.

Plan.

- Dire : 1° Ce que c'est que la chèvre.
2° Où elle habite.
3° Comment elle est.
4° De quoi elle se nourrit.
5° Le nom du mâle et du petit.
6° Utilité de la chèvre.
7° Dommages qu'elle cause,

Développement.

1° *La Chèvre* est un animal domestique, un quadrupède ruminant. 2° Elle habite l'étable et elle passe aussi l'été sur les pâturages des montagnes. 3° La chèvre a les pieds fourchus, la queue très courte, le dos étroit, le corps allongé, les jambes fines. Sa tête est armée de cornes dirigées en haut et en arrière, son menton est garni d'une longue barbe. Son pelage est blanc, noir, gris ou brun. 4° La chèvre est facile à nourrir ; elle aime le foin, les feuilles de certains arbres, le sel, etc. 5° Le mâle de la chèvre s'appelle bouc, et le petit, cabri ou chevreau. 6° La chèvre nous est utile en plusieurs manières : son lait, très nourrissant, sert à faire des fromages fort goûtés. On fabrique avec son poil des couvertures grossières ; avec sa peau, on fait du maroquin, des gants, des souliers ; sa chair est dure et d'un goût peu agréable ; celle du chevreau est excellente. 7° La chèvre cause beaucoup de dommages dans les forêts en mangeant les pousses des jeunes arbres.

Le noisetier.

a) ANALYSE DU SUJET. — b) PLAN. — c) DÉVELOPPEMENT.

Développement.

1. Le noisetier ou coudrier est un arbrisseau. 2. Il se plaît dans les terres maigres et un peu pierreuses, et il est très commun dans les haies et les bois taillis. 3. Il est ramifié dès sa base et présente plusieurs

tiges minces et flexibles. Il a les feuilles dentées, cordiformes et velues, les fleurs mâles disposées en chatons et les femelles groupées en capitules, les fruits entourés d'une enveloppe foliacée. Son écorce est lisse, son bois blanc, léger et tenace. 4. Le noisetier fleurit déjà en février ou en mars ; ses fruits mûrissent en août ou en septembre. 5. Les noisettes ont une coque ligneuse et de forme ovale, renfermant une graine ou amande grasse, farineuse et d'un goût excellent ; on en extrait aussi une huile fort bonne. Les tiges du noisetier servent à faire des cerceaux de futailles, son bois réduit en charbon, sert à la fabrication de la poudre à canon.

Sujet à donner à quelques élèves, comme devoir d'application : Le *fayard* ou *hêtre*.

Observation.

Pour ne pas répéter dans chaque description l'analyse du sujet, voici l'esquisse ou le cadre dans lequel peuvent se ranger les diverses questions.

DESCRIPTIONS SUCCINTES

CHOSSES.

SUJET : *La table*, par ex.

1. Qu'est-ce que la table ?
2. Quelles sont ses parties ?
3. Comment est-elle ?
4. A quoi sert-elle ?
5. De quoi est-elle faite ?
6. Qui est-ce qui l'a faite ?

Ces questions peuvent s'appliquer à toutes les choses fabriquées par la main de l'homme, à toutes les productions de l'art et de l'industrie.

ANIMAUX.

Le questionnaire pour les animaux est naturellement un peu différent ; le voici en prenant pour exemple :

Le cheval.

1. Qu'est-ce que le cheval ? (genre.)
2. Où vit-il ? (habitation.)
3. Quelles parties a-t-il ? (corps et membres.)
4. Comment est-il ? (qualités.)
5. De quoi se nourrit-il ?
6. Quelle est son utilité et comment peut-il nuire ?

PLANTES.

Le questionnaire pour les végétaux peut être ainsi conçu :

Ex : *Le chêne.*

1. Qu'est-ce que le chêne ?
2. Où croit-il ? Quel est le lieu où il se trouve ?
3. Quelles sont ses diverses parties ?
4. Quelle est l'époque de sa floraison et celle de la maturité du fruit, des graines ?

5. Quelle est l'utilité, soit du végétal tout entier, soit de quelques-unes de ses parties ?

NB. L'ordre ci-dessus peut-être interverti si on le juge à propos.

L'ardoise.

ANALYSE DU SUJET. — PLAN. — DÉVELOPPEMENT.

1. L'ardoise est un objet d'école. 2. Elle se compose d'une plaque ou feuillet et d'un cadre. 3. Elle est rectangulaire, mince, lisse, fragile, de couleur noirâtre ou gris-foncé. 4. Elle sert à écrire, chiffrer et dessiner. 5. Le cadre est en bois de sapin, la feuille est en pierre d'ardoise. Des carriers extraient cette pierre du sein de la terre. Le cadre est l'œuvre du menuisier.

Sujet comme devoir : *Le crayon.*

Le pain.

1. Le pain est un aliment. 2. Il se compose de la croûte et de la mie. 3. La croûte est dure, solide, rugueuse et de couleur brune. La mie est tendre, friable, poreuse et de couleur blanche ou tirant sur le bis. Le pain a ordinairement la forme d'une miche ronde ou plutôt hémisphérique et de grosseur médiocre. 4. Il sert essentiellement à la nourriture de l'homme ; c'est un aliment très sain et très savoureux. 5. Il est fait par le boulanger avec de la farine de froment, d'épeautre et de seigle, de l'eau, du levain et du sel.

Sujet comme devoir : *Le sel.*

La clef (ou clé).

1. La clef est une partie de la serrure, laquelle est elle-même une partie de la porte. 2. La clef se compose de l'anneau, de la tige et du panneton. 3. L'anneau est la partie par laquelle on saisit la clef, il est ovale. La tige en est comme le corps ; elle est cylindrique, forée, c'est-à-dire creuse, ou pleine et terminée par un bouton. Le panneton est la partie qui entre dans la serrure ; il est quadrangulaire et fendu ou percé très diversement. 4. La clef est dure, brillante ou rouillée et de couleur grise. 5. Elle sert à ouvrir et à fermer une serrure en faisant mouvoir le pêne. 6. Elle est en fer et faite par le serrurier. Devoir : *La chaise.*

V. Compte. — Prix de revient. — Solutions des questions de la page 285.

	Prix d'achat	Produits	Prix de revient	Preuve
6 douz. savon toilette . . .	fr. 2 80	16 80	fr. 3 09	18 54
20 » flacons, eau Cologne »	15 —	300 —	» 16 55	331 —
15 » pots pommade . . .	» 8 —	120 —	» 8 82	132 30
6 » rasoirs anglais . . .	» 12 —	72 —	» 13 24	79 44
1 » houppes cygne . . .	» 12 —	12 —	» 13 24	13 24
100 paquets poudre riz . . .	» 0 50	50 —	» 0 55	55 —
	fr. 570 80			— —
Escompte 5 %	» 28 54			— —
	» 542 26			— —
Droits, frais	» 30 —			— —
	» 572 26			— —
Frais généraux 10 %	» 57 23			— —
	fr. 629 49			629 52

Différence 0,03, admis.

Lorsqu'une facture renferme plusieurs articles, il faut chercher la part de frais que doit supporter *un franc*. Dans le compte ci-dessus il faut diviser fr. 629,49 par fr. 570,80 ce qui donne fr. 1,103; ici, un franc doit supporter 10 c. 3/10. — Ce qui coûte un franc *revient* à fr. 1,103, ce qui coûte fr. 15 = 15 fois fr. 1,103 ou fr. 16,55, ainsi de suite.

VI. Page 285.

	Prix d'achat	Produits	Prix de revient	Preuve
6 dz porte-plumes os blanc à fr. 1 —	6 —	fr. 1 06	6 36	
12 » » os couleur à » 1 20	14 40	» 1 27	15 24	
1 grosse » bois écossais » 18 —	18 —	» 19 —	19 —	
1 » » bois ébène à » 13 —	13 —	» 13 73	13 73	
100 » plumes à la Rose à » 1 —	100 —	» 1 06	106 —	
200 » » à la Lance à » 0 75	150 —	» 0 79	158 —	
100 » » Tête Mort à » 0 60	60 —	» 0 63	63 —	
	361 40		— —	
Frais et droits	20 50		— —	
	381 90		381 33	

Dans ce compte il n'y a ni escompte, ni frais généraux. — Différence 57 c.; admise dans la preuve.

VII. Page 303. — Réponse 465 fr. 07.

COMPTES.

PROBLÈME VIII. — Etablir le prix de revient des marchandises suivantes, achetées à la *Maison du Bon-Marché*, à Paris.

25 m. velours à fr. 22,50 le mètre.

36^m,5 faille noire à fr. 8,25 le m.

13 m. grenadine à fr. 6,50 le m.

2 pièces ruban à fr. 12,25 la pièce.

15 m. dentelles Valenciennes à fr. 23,25 le m.

Conditions 60 jours, escompte 3 %₀. — Les frais de transport et droits se sont élevés à fr. 66,07.

IX. J'ai acheté à Paris, chez MM Touchon et Cie.

30 grosses boutons corne, 10 lignes, à fr. 2,50 la grosse.

12 » porte-monnaie n° 352, à fr. 36 la grosse.

25 douzaines baleine, longueur 1 m., à fr. 2,60 la douzaine.

Les conditions de MM. Touchon sont : 30 jours et 5 %₀ d'escompte.

Les frais de Paris à Vevey pour le transport de cette marchandise s'élèvent à fr. 25,60. — Faire le prix de revient de chacun de ces objets.

Proposés par M. E. Favez.

CORRESPONDANCE. — Les solutions de M. Miéville (Travers) sont arrivées quand le n° 21 était déjà sous presse ; elles sont justes.